

Protocole sanitaire dans le cadre de la crise du COVID-19

Rentrée 2020 - 2^e étape - collège français Jules Verne d'Antsirabe

Sommaire

Le contexte	p. 1
Préalable.....	p. 2
Le maintien de la distanciation physique.....	p. 2
Appliquer les gestes barrières	p. 3
Limiter au maximum le brassage des élèves.....	p. 4
Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels	p. 4
La communication, l'information, la formation	p. 5
Annexe 1 : Affiche « Les gestes barrières ».....	p. 6
Annexe 2 : Affiche « Lavage des mains »	p. 7
Annexe 3 : Affiche « Port du masque »	p.8
Annexe 4 : Affiche « Je suis malade, je reste chez moi »	p.9
Annexe 5 : Procédure de gestion d'un cas suspect.....	p.10

Le contexte

La situation sanitaire du pays, liée au COVID-19, implique la fermeture du collège depuis le 23 mars 2020. Une continuité pédagogique a été mise en place jusqu'au 3 juillet pour tous les élèves. Les élèves de CM2 et de 3^e ont pu être physiquement en cours au collège, du 11 mai au 3 juillet. Du 2 septembre au 11 septembre des rendez-vous avec des groupes de 4 élèves en moyenne ont été organisés entre les élèves et leurs enseignants. Du 14 septembre au 25 septembre, le collège a accueilli les élèves du primaire en demi-groupe et ceux du secondaire en classe complète dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. A partir du lundi 28 septembre, tous les élèves rentreront à l'école et au collège selon un emploi du temps habituel dans le respect de ce protocole sanitaire.

Le présent protocole sanitaire vise à préciser les modalités d'organisation de cette ouverture générale. Il est destiné à l'ensemble de la communauté scolaire. Il est conforme au protocole sanitaire présenté par le ministère français de l'éducation nationale avec des adaptations locales indiquées notamment par le service de santé de l'Ambassade de France à Madagascar. Ce protocole n'est donc pas totalement identique aux autres établissements français de Madagascar ou d'ailleurs. Le comité de gestion de l'APE, le conseil pédagogique, le conseil des maîtres, la commission hygiène et sécurité du collège, réunie le 7 septembre ont élaboré ce protocole qui a ensuite été validé lors du conseil d'établissement extraordinaire réuni le 8 septembre 2020 puis à nouveau réuni le 23 septembre 2020.

Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Trois cas peuvent se présenter :

1. Si un enfant présente des **symptômes évocateurs du COVID-19** (toux aigüe et fièvre ou sensation de fièvre, diarrhée, perte du goût et/ou de l'odorat, fatigue inhabituelle, maux de tête inhabituels...) : les parents doivent le garder à la maison dans l'attente d'un avis médical.
 - Si cet avis médical autorise son retour en classe, les parents doivent nous communiquer cet avis ;
 - Si un test est demandé par le médecin :
 - Si le test est négatif : l'enfant peut réintégrer sa classe et les parents nous communiquent ce résultat.
 - Si le test est positif : les parents doivent immédiatement en informer l'établissement qui transmettra aux autorités compétentes. L'enfant ne peut réintégrer sa classe avant le délai indiqué par le médecin ou les autorités sanitaires.
2. Si un enfant a été en contact avec une personne positive, c'est alors un « cas contact » : il ne doit en aucun cas venir en classe jusqu'aux résultats du test effectué. La marche à suivre selon que le test soit négatif ou positif est la même que ci-dessus.
3. Une personne de l'entourage proche d'un enfant doit passer le test (parent, frère, sœur...) : l'enfant ne vient pas au collège jusqu'à ce que les résultats de ce test soient connus.

Selon les situations le chef d'établissement peut être amené à demander aux parents de faire tester leurs enfants s'il estime que ce sont des cas contacts. En cas de plusieurs cas positifs détectés dans une même classe, le chef d'établissement peut être amené à la fermer. Dans cette hypothèse, les élèves concernés bénéficieront de la continuité pédagogique à distance.

Toutes les règles précisées ci-dessus sont appliquées pour les personnels du collège.

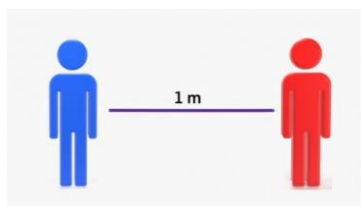
Procédure de gestion d'un cas suspect détecté au collège

La procédure est détaillée en annexe 6. Deux volontaires « santé » (VS) sont désignés : le Principal et la CPE. Un kit de gestion d'un cas suspect sera placé dans le bureau de la CPE. La zone d'isolement est le banc face au bureau du Principal.

Évolution du protocole

Les dispositions qui figurent dans ce protocole sont susceptibles d'évoluer selon le contexte local ou national mais aussi selon la réussite dans leur mise en place. Les personnels, les élèves, les parents d'élèves sont invités à communiquer le plus rapidement possible au Principal si des difficultés apparaissent dans la mise en place de ces mesures sanitaires. Le cas échéant des aménagements seront opérés (après consultation, si nécessaire de la commission hygiène et sécurité et du conseil d'établissement) et seront diffusés aussitôt à toute la communauté scolaire.

Le maintien de la distanciation physique



Dans les espaces clos et les espaces extérieurs la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves notamment dans les salles de classe et l'espace de restauration. Lors des cours d'EPS la distanciation physique devra être au plus possible, selon les choix des activités, respectée.

Appliquer les gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.



Le lavage de mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes ou si les mains ne sont pas trop sales à utiliser un gel hydroalcoolique.

Le lavage sera réalisé :

- à l'arrivée de l'enfant au collège ;
- avant de rentrer en classe après les récréations ou le sport ;
- avant et après le repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- autant que besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;

Les moyens utilisés :

- 5 fontaines avec robinet sont installées. Du savon liquide sera placé à côté. Un réceptacle recueillera l'eau usée et sera vidé très régulièrement par le personnel. Un personnel assurera la distribution du savon.
- Dans chaque salle (salle de classe, bureaux, salle de restauration, etc.) des flacons de gel hydroalcoolique seront disponibles.
- Toute personne entrant dans le collège devra se laver les mains en entrant ou utiliser son flacon hydroalcoolique.

Le port du masque

Le port du masque :

- n'est pas conseillé pour les élèves de maternelle ;
- est obligatoire pour les élèves de l'élémentaire sauf lorsqu'ils sont assis devant leur pupitre ou au moment du goûter ou du repas ou au moment des activités sportives ;
- est obligatoire partout et tout le temps pour les élèves du secondaire sauf en cours d'EPS et au moment du goûter et du repas ; des courts temps de « respiration » pourront être proposés par l'enseignant ou par un personnel de la vie scolaire lorsque les conditions le permettront ;
- est obligatoire pour les enseignants de la même façon que pour les collégiens ;
- est obligatoire pour les personnels non enseignants dans toute situation où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées ;
- est obligatoire partout et tout le temps pour les parents et les visiteurs.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le collège dispose de masques en réserve pour les mettre à disposition des élèves en cas d'oubli. Le service de « vie scolaire » en assurera la distribution. Ils seront prêtés tout le temps de la crise. Le collège a mis à disposition de son personnel des masques grand public.

En outre des masques FFP1 sont disponibles au collège pour équiper les enfants ou les personnels qui présenteraient des symptômes (qui seront en outre immédiatement isolés avant d'être pris en charge par les parents).

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération de toutes les salles sera un geste systématique et durera au moins 10 minutes à chaque fois. Toutes les salles occupées pendant la journée seront aérées le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir. Les portes et les nacots resteront grands ouvertes toute la journée.

Limitier au maximum le brassage des élèves

Le brassage entre groupe d'élèves sera limité au maximum en primaire jusqu'aux vacances de la Toussaint. Les activités de groupe en classe, les activités sportives, les activités du FSE, la section sportive, la section théâtre sont autorisées au secondaire. Les sorties au stade pour les cours d'EPS sont autorisées.

L'organisation de la demi-pension

La demi-pension fonctionnera selon l'organisation suivante :

- tous les parents pourront inscrire leurs enfants ;
- elle se fera à l'extérieur sous le préau au moins jusqu'aux vacances d'octobre ;
- les élèves qui mangent à la cantine doivent prévoir deux masques : ils doivent mettre un nouveau masque après le repas ;
- les élèves se lavent les mains en entrant et en sortant de la cantine ;
- si besoin, plusieurs services seront organisés avec une désinfection des tables et des chaises ;

- des conditions d'hygiène très strictes seront demandées au personnel de cantine : masques gants, blouses ou tabliers obligatoires.

Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage simple est maintenu selon le protocole habituel de l'établissement.

La désinfection des salles et des sanitaires sera effectuée par les agents de ménage à l'aide d'une solution diluée d'eau de javel.

Des spray sont à la disposition des enseignants pour que chaque professeur désinfecte son poste de travail. Le matériel de sport sera désinfecté après chaque cours et avant le rangement dans la réserve.

Pour éviter l'engorgement pendant la récréation, l'accès aux toilettes se fera à la demande de l'élève à tout moment. Des personnels d'entretien et de surveillance seront toujours présents pour contrôler les flux, pour vérifier que les élèves se lavent bien les mains avant et après.

Pour éviter la contamination par contact avec les surfaces, les portes des salles de classe resteront ouvertes pendant toute la durée de présence des élèves. A chaque fin de cours, 4 élèves nettoieront une rangée. Le chiffon sera mis à la disposition de chacun des élèves et sera nettoyé en cas de changement d'élèves.

L'accès aux jeux (toboggan, cabane, etc.) pour la maternelle est suspendu pendant la récréation jusqu'aux vacances de la Toussaint. Les jeux seront, après le passage de la classe, désinfectés. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, crayons, etc.) est permise.

Le CDI pourra fonctionner normalement avec les élèves du collège. Les animations pourront être organisées pour les élèves du primaire et le prêt sera fait lors de ces temps d'animation. L'entrée d'enfants du primaire originaires de classes différentes sera interdites jusqu'aux vacances de la Toussaint. Les élèves devront se désinfecter les mains en entrant et en sortant du CDI. Les meubles et les objets touchés par les élèves seront désinfectés par l'équipe du CDI.

La communication, l'information, la formation

Communication vis-à-vis des parents

Une fois validé par le conseil d'établissement, ce protocole sera diffusé aux parents par mail, et par papier, il sera affiché devant le collège et disponible sur le site du collège et sur Facebook. Les parents seront informés en cas de modification de ce protocole.

Des affiches rappelant les règles essentielles, les numéros d'urgence, etc. seront affichées devant le collège en français et en malgache.

Communication vis-à-vis des personnels

Une fois validé par le conseil d'établissement, ce protocole sera diffusé à l'ensemble des personnels par mail et par papier, il sera affiché dans la salle des professeurs.

Communication vis-à-vis des élèves

Les élèves ont déjà eu une information sur la distanciation physique, les gestes barrières et l'hygiène des mains et les règles qui en découlent au collège Jules Verne. Ils ont aussi bénéficié de séances d'éducation à la santé, adaptées à leur âge, concernant les différentes sortes de microbes, leur transmission, les moyens de prévention. Des séances de rappel seront faites régulièrement.

Communication vis-à-vis des partenaires extérieurs

Ce protocole sera communiqué à tous nos partenaires susceptibles d'intervenir au collège : transporteurs scolaires, restaurateur, association de la Résidence des Hauts Plateaux qui accueillent les internes, entrepreneurs, etc.

COVID-19

**ALERTE CORONAVIRUS
POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

 **Se laver
très régulièrement
les mains**

 **Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**

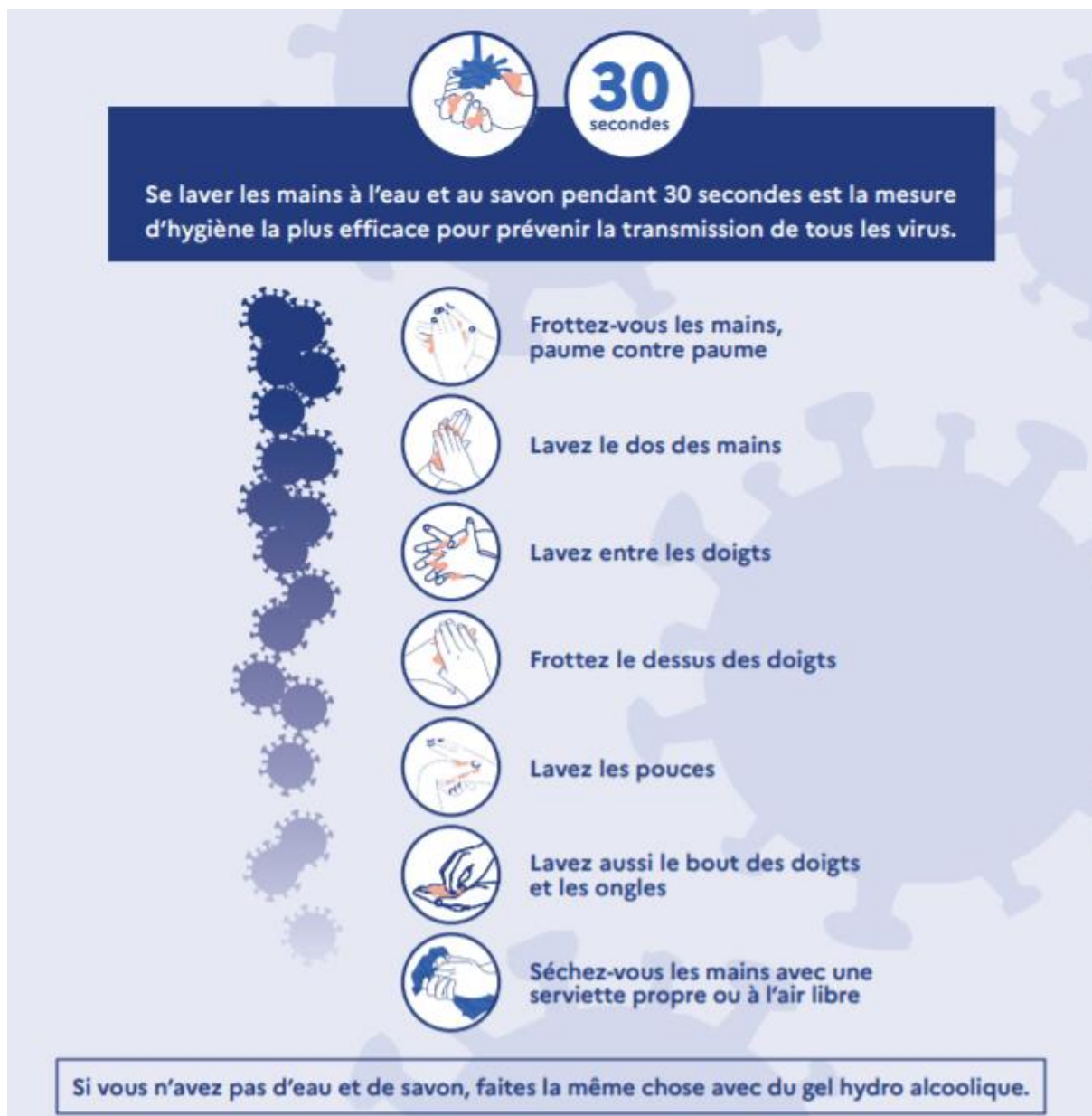
 **Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**

 **Saluer
sans se serrer la main,
arrêter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **910**
(appel gratuit)

Annexe 2 : Affiche « Lavage des mains »



The infographic features a dark blue header with a circular icon of hands being washed and a circle containing the number '30' with 'secondes' below it. Below this is a dark blue box with white text. To the left is a vertical column of virus icons. To the right is a list of seven circular icons, each with a corresponding text instruction. At the bottom is a white box with a dark blue border containing text.

30
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

- Frottez-vous les mains, paume contre paume
- Lavez le dos des mains
- Lavez entre les doigts
- Frottez le dessus des doigts
- Lavez les pouces
- Lavez aussi le bout des doigts et les ongles
- Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.

Annexe 3 : Affiche « Port du masque »



1. Avant de mettre un masque, se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
2. Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et veillez à l'ajuster au mieux sur votre visage ; vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une expiration forte.
3. Lorsque l'on porte un masque, éviter de le toucher ; ne pas déplacer le masque ; chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'aide à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.
4. Si besoin de boire ou de manger, changer de masque.
5. Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque et ne pas réutiliser des masques à usage unique.
6. Pour retirer le masque : s'il y a port de gants, il faut les retirer et se laver les mains avec de l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.
7. Puis, enlever le masque par derrière (ne pas toucher le devant du masque); le jeter immédiatement dans une poubelle fermée.
8. Se laver les mains avec de l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou au gel

COVID-19

CORONAVIRUS, QUE FAIRE FACE AUX PREMIERS SIGNES ?

Les premiers signes de la maladie sont :

 **Toux**

 **Fièvre**

**En général, la maladie guérit avec du repos.
Si vous ressentez ces premiers signes :**

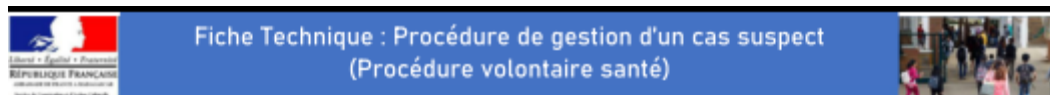
 **Restez chez vous
et limitez
les contacts
avec d'autres
personnes**

 **N'allez pas directement
chez votre médecin, appelez-le
avant ou contactez le numéro
de la permanence de soins
de votre région**

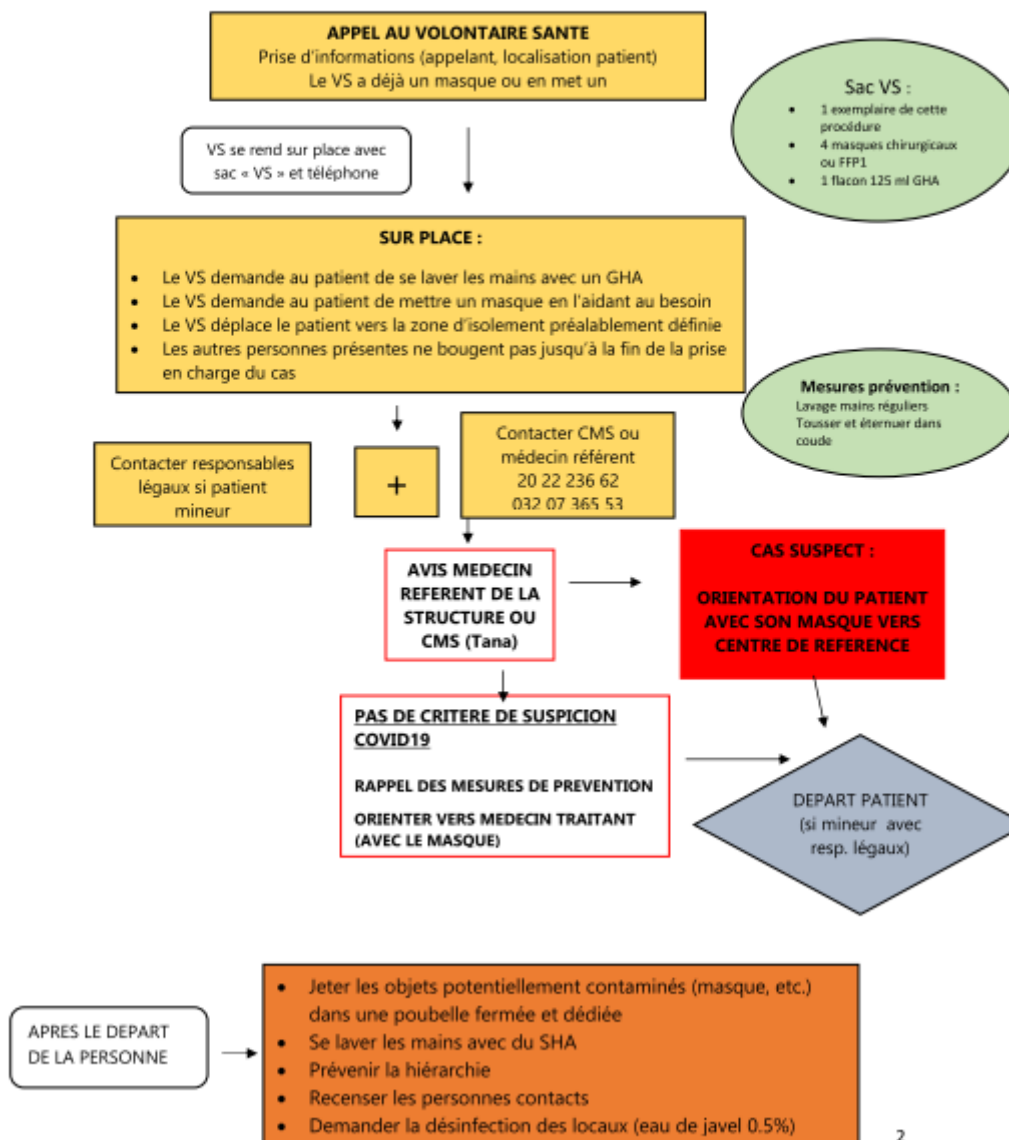
Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 **GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**  **913**

Annexe 5 : Procédure de gestion d'un cas suspect



PROCEDURE DE PRISE EN CHARGE D'UN AGENT/VISITEUR PRESENT DANS LES LOCAUX ET PRESENTANT UN SYNDROME INFECTIEUX RESPIRATOIRE (Fièvre et/ou Toux et/ou Rhume)



Suite Annexe 6 : Procédure de gestion d'un cas suspect

Quelques remarques :

- ✓ Dans la procédure malgache, toute personne suspecte de COVID-19 doit être transportée dans une structure hospitalière référente dans l'attente du résultat de son test. La personne partira donc avec le 913 ou avec l'ambulance de la polyclinique Ilafy (pour Tananarive). Il est important malgré tout de prévenir le service sanitaire de l'Ambassade de France de façon que les médecins de l'Ambassade puissent suivre le cas ;
- ✓ Il est important de rappeler aux responsables légaux d'un mineur (s'ils sont présents et s'ils accompagnent le mineur) qu'ils doivent éviter tout contacts avec d'autres personnes ;
- ✓ Il est essentiel d'effectuer un nettoyage et une désinfection des locaux et des objets touchés par le cas dans les dernières 48h selon le protocole habituel par les personnels d'entretien des locaux.

En cas de dépistage positif :

- ✓ Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contact sera ensuite mis en œuvre par les autorités sanitaires, en collaboration avec les services sanitaires de l'Ambassade ;
- ✓ Informer toute l'école/l'établissement scolaire - personnels, parents d'élève, SCAC, service sanitaire de l'Ambassade (si pas déjà fait). Les autorités sanitaires malgaches, en lien avec les services sanitaires de l'Ambassade définissent les modalités de dépistage des autres élèves et personnels et le suivi des contacts. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école/l'établissement scolaire selon les modalités définies ;
- ✓ La famille sera accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les services sanitaires de l'Ambassade ou un médecin délégué, qui s'assureront, en lien avec les autorités malgaches, du respect si nécessaire du confinement des contacts étroits.

Contacts importants

HOT LINE CMS (Dr Cédric BELLEVILLE)	
CMS Tananarive	020 22 236 62
Dr Charlotte DEZE	
LIGNE VERTE CAS SUSPECT	913
<i>Ajouter vos contacts importants</i>	
<i>Ajouter vos contacts importants</i>	

2